



**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 30 novembre 2023  
Convocation du : 23 novembre 2023  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le trente novembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIÉ, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Philippe CATTOIRE, Sophie TANGHE, Grégory PICKEU, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Philémon BRUNET, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Bruno VANGAEVEREN, Désiré BAILLON, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Laurent DERONNE, Catherine DE PARIS, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT EL HAJ, Alexis DEBUISSON, Benjamin TISON-BEERNAERT, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Dominique BAILLEUL, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIÉ, Hugues QUESTE, Mélanie DEZEURE, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETARE DE SEANCE** : Philémon BRUNET

DE23.155

**FINANCES**  
**SUBVENTIONS SUPÉRIEURES A 23 000 EUROS**  
**SOLDE EXERCICE 2023**

*Autorisation - Approbation*

☞

Dans le cadre du vote du budget primitif, la dotation globale dédiée au tissu associatif a été adoptée.

Cette dotation reprend notamment les demandes de subventions de fonctionnement qui ont été sollicitées par les associations pour l'année 2023.

Les délibérations DE23.043 du 30/03/2023 et DE23.083 du 22/06/2023 ont acté le versement de subventions à hauteur de 90 % du montant voté en 2022.

Comme évoqué avec les associations, chacune d'entre elles a été sollicitée par courrier afin d'évaluer leur atterrissage financier 2023, de ces éléments ont prescrit une analyse individualisée et ainsi cibler le besoin financier pour chacune d'entre elles.

Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements ci-dessous :

Nature Fonction	Nom de l'association	Montant perçu 2022	Montant proposé 2023	Déjà perçu 2023	Solde 2023
6574/33	Le Vivat	339 697 €	339 697 €	278 365 €	61 332 €
6574/422	Centre Social Salengro	145 751 €	145 751 €	119 434 € 50 000 €* 128 865 €	26 317 € 28 392 €
6574/40	Centre Social les 4 Saisons	157 257 €	157 257 €	128 865 €	28 392 €
	Club de Loisirs Léo Lagrange	224 721 €	224 721 €	183 584 €	41 137 €
	Jeunesse Athlétique Armentieroise	79 024 €	79 024 €	31 122 €	7 902 €
	(plus 40 000€ d'avance sur subvention 2022 pour 2023)				
	Chèque emploi associatifs	20 700 €	20 700 €	18 630 €	2 070 €

\*Les 50 000 € supplémentaires versés au Centre Social Salengro au cours du 1<sup>er</sup> trimestre correspondent au soutien de la Ville d'Armentières pour le projet de création de l'Entreprise à But d'Emploi dans le cadre du Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (délibération DE23.021 du 9 février 2023)

La colonne « solde 2023 » correspond au 10 % restant, ajouté au versement déjà prévu de décembre (sauf pour la JAA).

Ces versements se feront en une fois en décembre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les versements ci-dessus.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**N'ont pas pris part au vote :**

**Pour Le Vivat :** Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Hans LANDLER.

**Pour le Centre Social Salengro :** Lahcem AIT EL HAJ

**Pour le Centre Social les 4 Saisons :** Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Carole CASIER, Christiane DELESTREZ, Lahcem AIT EL HAJ, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON

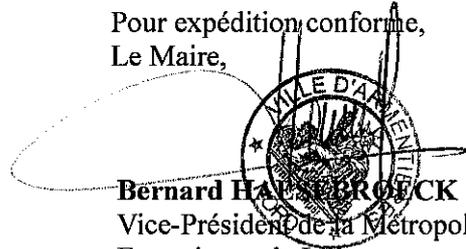
**Pour le Club de Loisirs Léo Lagrange :** Jean-Louis MERTEN

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,



**Philémon BRUNET**  
Conseiller Municipal  
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,  
Le Maire,



**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille